RÉSEAU REGARD
Agir contre les déchets plastiques dans les réseaux urbains

Fiche projet
Barrage flottant à L'Isle-sur-la-Sorgue

syndicat mixte du bassin des sorgues

Contexte

Les Sorgues *est un réseau de 500 km de cours d'eau formé par la division de la rivière la* Sorgue *en amont de L'Isle-sur-la-Sorgue géré par le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues (SMBS). Avec un débit moyen de 17,3 m³/s, la rivière traverse 18 communes et présente des embâcles où s'accumulent des macrodéchets, dégradant la qualité environnementale du milieu naturel.*

Acteur	Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues
Milieu	Rivière
Ouvrage installé	Barrage flottant
Déchets ciblés	Macrodéchets flottants
Période du projet	2022-2024
Budget	Investissement : 45 300 € Exploitation : 3 915 € / an
Financeurs	Région Sud-PACA (55 %) SMBS (45 %)

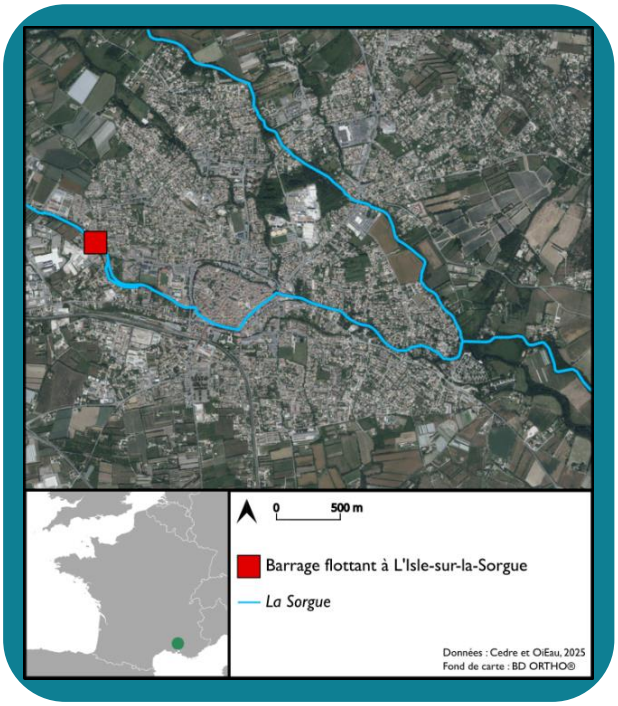

Emplacement du projet d'installation du barrage flottant.

Présentation du projet

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), le SMBS a été lauréat en 2022 de l'appel à projets « Pour une Méditerranée zéro plastique » de la région Sud-PACA. Le projet, intitulé « Récupération et collecte des macrodéchets plastiques flottants sur le réseau des *Sorgues* » a consisté en l'installation d'un barrage flottant expérimental, ou « drome », sur la rivière *Sorgue*. Ce dispositif a été accompagné d'une caractérisation des déchets interceptés, servant de support à la création d'outils de sensibilisation sur l'impact des macrodéchets plastiques sur l'écosystème fluvial.

Mise en œuvre

En raison de la géographie du bassin et du régime hydrologique de la *Sorgue*, caractérisé par son débit important et son courant limité, le barrage flottant a été retenu comme la solution la plus adaptée. Il a été installé sur le bras sud traversant L'Isle-sur-la-Sorgue, une commune de 20 000 habitants, très touristique et susceptible de générer des déchets.

L'installation a été réalisée en avril 2022 (durée 5 jours). Elle a débuté par des travaux de recépage et de débroussaillage des berges, suivis du fonçage de pieux en acier pour l'ancrage du barrage flottant. Ensuite, une plateforme bétonnée, entourée de pieux en bois battus et dédiée à la collecte des déchets, a été créée. L'installation s'est achevée par la mise en place du barrage flottant.

Fiche projet rédigée par le Cedre. Version 2. Mars 2025

RÉSEAU REGARD
Agir contre les déchets plastiques dans les réseaux urbains

Descriptif du barrage

Dimensions :
Le barrage flottant est constitué d'un seul tenant mesure 32 mètres de long et 0,4 mètre de haut.

Fonctionnement :
Arrimé à des compensateurs de niveau d'eau et lesté par une chaîne pour assurer son immersion, il est maintenu verticalement par des flotteurs externes.

Installé avec un angle de 30 à 40° par rapport au cours d'eau, il résiste au courant et favorise l'accumulation des déchets en aval, près de la plateforme.

Il intercepte les déchets flottants sur toute la largeur de la rivière, à l'exception d'un passage de 3 mètres sur une des rives, permettant la circulation de la faune sauvage et la navigation.

Collecte des déchets :
Ramassage et tri manuel des déchets trois fois par semaine, pendant environ 30 minutes.

Les déchets organiques sont rejetés dans le milieu.

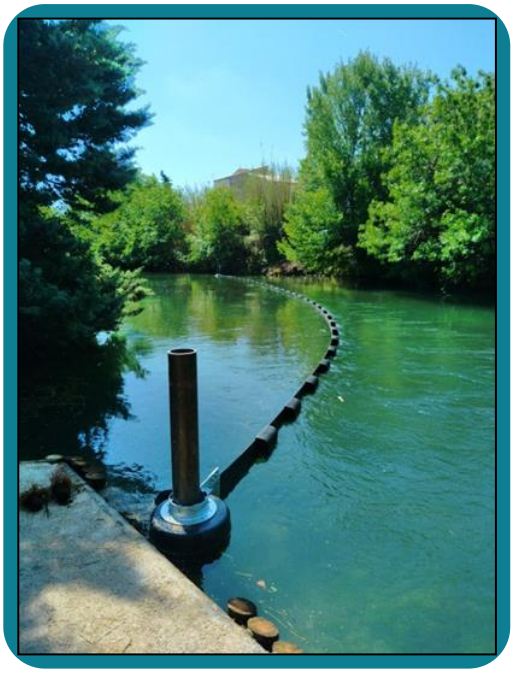

Barrage flottant et plateforme dédiée à la collecte.

Résultats et enseignements

Caractérisations des déchets :

- De mai 2022 à janvier 2024, 229 collectes ont permis de retirer 3 592 déchets interceptés.
- 84 % des déchets sont composés de plastique, dont 31 % de bouteilles, 31 % de déchets en polystyrène et 11 % d'emballages en plastique identifiés.

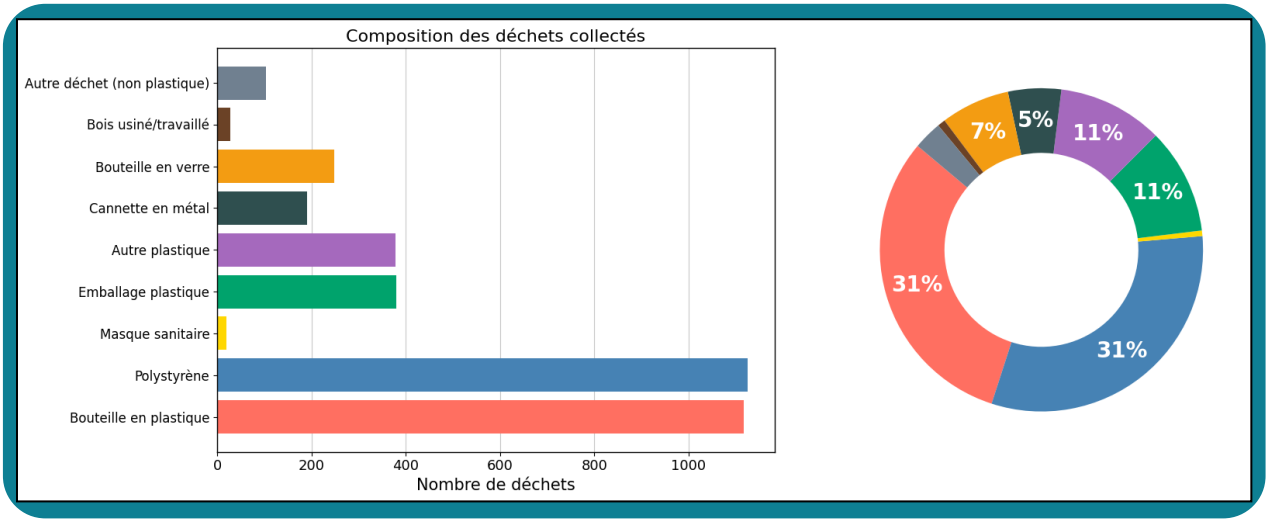

Distribution et pourcentage de la composition des déchets interceptés, caractérisés par le SMBS.

Contraintes :

- Dispositif expérimental nécessitant un suivi rigoureux de son fonctionnement.
- Forte accumulation de déchets verts risquant de saturer la zone de récupération.
- Efficacité contrainte par la vitesse du courant.

Adaptations :

- Emplacement ajusté avant installation pour concilier les contraintes d'un site non domanial.
- Ajouts de flotteurs après un vandalisme et une crue ayant noyé le barrage flottant pendant quatre semaines.

Le Cedre et l'Office International de l'Eau (OiEau) s'associent pour créer le « Réseau REGARD », un réseau d'appui et d'accompagnement vers l'action à destination des collectivités et acteurs associés du bassin Loire-Bretagne, pour la réduction de la présence des déchets dans les réseaux urbains, financé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, afin d'encourager l'innovation, les échanges d'expériences et la promotion des bonnes pratiques.

Projet co-financé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne
Cedre
OiEau Office International de l'Eau